

Bruxelles, le 9 février 2018

Appel aux Candidatures

Le mandat de 4 ans des administrateurs de la FSBF s'achève et un nouveau Conseil d'Administration doit être constitué. C'est pourquoi 7 membres seront élus lors de l'Assemblée Générale qui se déroulera le lundi 12 mars 2018.

Chaque candidature doit être proposée par le comité du club et envoyée au secrétariat de la FSBF, rue Colonel Bourg 123-125/16 à 1140 Bruxelles, par courrier recommandé.

Conditions pour être candidat :

- Chaque candidature au conseil d'Administration doit être envoyée par pli recommandé au secrétariat de la FSBF accompagnée d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation.
- Posséder la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne et avoir un domicile légal en Belgique depuis au moins 3 ans.
- Posséder une connaissance approfondie du français.
- Etre inscrit depuis 3 ans au moins comme membre « L » à la FSBF.
- Faire partie d'un club ayant adhéré à la FSBF.
- Etre âgé de plus de 21 ans.
- Joindre un extrait du registre métral modèle II.

Le contrôle des conditions d'admission est fait par le Conseil d'Administrations.

Un maximum de 2 personnes par club seront éligibles mais le nombre de candidats peut être supérieur. Le vote sera déterminant.

Les candidatures doivent être envoyées pour le 6 mars 2018 au plus tard par courrier recommandé au secrétariat de la FSBF.

Remarque : Le Conseil d'administration ne peut compter, en son sein, plus de 80 % d'administrateurs de même sexe.

Salutations sportives,

Rosalia Gullo
Secrétaire